Le mot siècle dans l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne. Un pivot pour dire l'opposition des périodes.

Mathieu de La Gorce - Version du 17 mars 2020

L'Apologie pour Hérodote, publiée par l'imprimeur humaniste et réformé Henri Estienne au début des Guerres de religion (1566), dénonce les fautes du catholicisme sous l'angle de la succession des temps[1]. Son argument central est une « analogie » (Estienne revendique l'importation de ce terme dans la langue française), dont les éléments sont quatre grandes périodes de l'histoire humaine, que l'on peut désigner comme deux passés (celui d'Hérodote et celui d'Henri Estienne) et deux présents – le temps dans lequel écrit chacun de ces historiographes[2]. Ce dispositif se présente comme un plaidoyer en faveur de l'historien antique : on accuse Hérodote de raconter des historiettes invraisemblables. Mais l'historien ne suit pas le vraisemblable, il s'attache au vrai, qui est souvent incroyable, surtout s'il concerne d'autres périodes (et a fortiori d'autres cultures). Pour le montrer, Estienne transpose cette mise en perspective dans son présent. Il suffit de regarder l'époque qui précède ce milieu de XVIe siècle pour constater qu'il s'y déroulait des faits que l'on ne pourrait croire réels, si la proximité des périodes ne nous permettait de vérifier qu'ils le sont bel et bien. L'analogie compare deux décalages pour les relativiser : le Moyen Âge est à la Renaissance ce que la civilisation égyptienne était à Hérodote. Bien entendu Estienne n'emploie pas ces catégories de l'historiographie du XIXe siècle : ce sont les termes qu'il utilise qui nous intéresseront ici.

Les principes de cette mise en perspective des époques sont assez rapidement exposés dans les textes liminaires ; le corps du texte, constitué de deux livres divisés en 40 chapitres, est consacré à des exemples illustrant l'existence de l'incroyable dans un passé proche. Or ces derniers sont tous empruntés au domaine religieux. Les faits relevés sont la richesse des prélats, totalement incompatible avec le message christique ; l'ignorance et la perversion des moines ; l'ignominie de certains rites, tels la confession auriculaire ou la prétention de manger son dieu. L'avalanche d'exemples inverse le propos : la réhabilitation d'Hérodote, vite réglée, se laisse submerger par ce cabinet de curiosités catholiques.

Pour les besoins de sa cause militante, ce Traité des merveilles (qui est donc un traité des monstruosités) met ainsi en place une démonstration temporelle implacable, qui en fait un grand texte de réflexion humaniste sur la rupture chronologique. Les exemples contemporains, censés fournir une explication didactique pour saisir la situation d'Hérodote, s'imposent par la masse, et détournent le propos vers une mise en scène accablante de la rupture qui sépare le présent dans lequel s'exprime Estienne et les périodes qui l'ont précédé. Il est vrai qu'un certain flou estompe cette rupture. Elle est surtout perceptible dans le second livre, qui évoque au passé les fautes de l'Église romaine, comme si elles étaient d'ores et déjà révolues[3]. Cette posture caractérise les textes qui, dans les années 1560, proclament par anticipation la victoire de la réformation religieuse. Cela permet de regarder ce passé immédiat avec effarement, en lui appliquant un principe de distanciation que les philosophes des Lumières nous ont rendu familier. Mais le premier livre suit une dynamique un peu différente, suivant laquelle la situation n'a cessé d'empirer, de siècle en siècle, depuis les origines du christianisme. Dans cette optique, le présent est nécessairement encore plus fautif que le passé, dont il est la suite logique, avant l'avènement de la vérité. A la fin de l'ouvrage, une cinquième période s'ajoute aux précédentes, celle, indéfinie, de la « postérité », qui regardera les histoires racontées par Henri Estienne avec autant d'incrédulité que ses contemporains regardent les récits rapportés par Hérodote : il ne fallait qu'ajouter un futur à cet empilement temporel complexe pour finir de le rendre vertigineux.

Ces effets de brouillages reposent notamment sur l'emploi massif du mot « siècle » - plus de 200 occurrences dans le traité - pour désigner les différentes périodes[4]. Ce mot dont on connaît bien la polysémie semble ici être employé en raison même de sa polyvalence, pour dire l'opposition des époques tout en rendant possible la mobilité de leurs frontières.

Rappelons qu'en français, le mot « siècle » hérite de la polysémie du mot latin, qui peut désigner une engeance[5], une génération[6], une longue suite d'années, cent ans[7], ou une époque[8] (on pourra également consulter le billet de Laetitian Sansonetti sur « Le mot « siècle » dans les textes publiés en Angleterre au 16e siècle »). Il est significatif que le Dictionnaire françois-latin de Robert Estienne, premier manuel du genre, en 1539, ne propose pour le mot siècle que son homologue « seculum », comme si le rapport entre les deux termes était une stricte équivalence – plus bas, le mot « siège » est glosé en plusieurs dizaines de lignes[9]. L'évolution de la langue a pourtant apporté des nuances : en français l'idée de race ou d'engeance s'est estompée, tandis que la langue ecclésiastique a ajouté à ces valeurs l'emploi du mot « siècle » pour désigner ce qui est soumis à la durée (l'ici-bas, la vie du monde) par opposition à ce qui ne l'est pas (l'au-delà, le spirituel) [10]. La polysémie du terme se partage donc entre des valeurs temporelles et des valeurs non temporelles ; et à l'intérieur des valeurs temporelles, l'étendue de temps est variable, d'une période courte, ce que nous appellerions l'actualité, à un temps dépassant la centaine d'années, ou même une ère, un « âge », comme nous le verrons. Dans un article important sur cette question, A. Niderst avait observé des emplois variés du terme jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, et l'on trouverait sans peine des exemples plus tardifs[11]. Cherchant à catégoriser chaque occurrence, il constatait que « l'équivoque subsiste souvent ». Dans la langue classique, le mot siècle est un mot valise, presque un mot outil, grammaticalisé, une sorte de shifter temporel permettant de désigner une réalité massive en laissant la spécification de ses contours et de ses proportions à l'appréciation du lecteur.

C'est à l'évidence l'emploi qu'en fait Estienne dans son *Apologie pour Hérodote*. Nous nous contenterons ici de relever quelques occurrences contrastées, illustrant l'emploi de ce terme comme marqueur de la rupture, et témoignant de sa plasticité sémantique. Dans ce cadre restreint, on peine d'ailleurs à dépasser l'emploi de ce terme dans les titres, tant il y est déjà profus et porteur d'enjeux sémantiques.

Ajoutons que l'ouvrage a donné lieu à une traduction anglaise, A World of vvonders: or An introduction to a treatise touching the conformitie of ancient and moderne wonders or a preparative treatise to the Apologie for Herodotus, attribuée à Richard Carew (Londres, Richard Field, 1607). Les choix de traduction opérés par cet ouvrage nous fourniront des indices éclairants sur le sens prêté au mot « siècle » dans ses différents usages[12].

1. Dans l' « Avertissement au lecteur » on trouve cette déclaration qui illustre d'emblée la parenté entre l'historiographie d'Estienne et le regard relativiste porté par Montaigne sur les coutumes : « [...] on voit le changement estre si grand es coustumes et manières de faire d'un mesme pays de siècle en siècle [13]». Dans cette formule lexicalisée, le mot semble en première lecture désigner comme en français moderne une période de cent ans, mais ce n'est pas absolument sûr ; les critiques humanistes contre la variabilité des modes évoquent souvent des périodes se rapprochant plus de la génération. Toutes les tensions de ce discours sont présentes, sous forme latente : ce dont parlera ce livre, c'est de changements incroyables qui se tiennent en un même lieu, en passant d'un siècle à l'autre ; mais l'étendue de la durée ainsi désignée n'est pas précisée. On notera qu'ignorant cette allusion discrète à la comparaison interséculaire autour de laquelle s'articulera le propos, l'auteur du World of vvonders se contente de rendre cette évocation de la succession des périodes par l'adjectif « continuall » (p. 9).

2. Plusieurs titres de chapitres contiennent de multiples occurrences du mot « siècle ». C'est le cas du chapitre II : « Autre description de l'estat du premier *siecle* (appelé par les poetes *siecle* de Saturne, & *siecle* d'or) tel qu'il nous est representé en la bible, apres la transgression du premier homme. En quel sens nostre *siecle* peut avoir ces deux titres du premier *siecle*».

On peut distinguer ici deux significations dominantes. Dans les emplois qualifiés (« premier siècle », « siècle de Saturne / d'or »), le terme désigne une période très étendue, une ère, un âge de l'humanité, lesquels se réfèrent à une chronologie mythologique. Ce qui domine ici n'est pas le caractère irréel de cette temporalité (comme l'indique le rapprochement avec la chronologie biblique, supposée historique), mais plutôt le fait qu'elle fasse partie de l'Histoire générale de l'humanité, perçue dans ses grandes étapes. Il y a sans doute une certaine ironie à rapprocher ces grands âges de l'humanité avec « notre siècle », période équivalente à celles que nous évoquions précédemment, oscillant entre une génération et un siècle. Par l'effet de l'antanaclase externe (répétition d'un même terme dans des sens différents), Estienne propose ici un rapprochement choquant entre deux chronologies disproportionnées. On ne saurait dire avec certitude dans quel sens va la provocation – c'est le privilège de l'ironie. Elle peut suggérer que la Réforme en cours est un changement majeur, qui se joue à l'échelle des grands âges de l'humanité; ou bien au contraire susciter ce rapprochement par une sorte d'autodérision. Il se peut aussi qu'Estienne ménage les deux effets, soulignant l'importance de la rupture engagée par Luther, tout en reconnaissant avec un sourire la démesure de cette prétention. Il aurait pu désigner les grandes ères de l'humanité avec le mot « aage » qu'il utilise assez couramment (une vingtaine d'occurrences). L'expression est attestée : en 1545, dans le Monde à l'empire, autre ouvrage évoquant la dégradation progressive de l'Église, Pierre Viret évoque « l'eage d'or, d'argent, d'aerain et de fer[14] ». La répétition du mot « siècle » dans l'Apologie n'était pas inévitable.

La comparaison avec la version anglaise de 1607 est ici éclairante. Dans cette dernière, toutes ces occurrences du mot « siècle », dans ce passage, sont traduites par « Age » (*op. cit.* p. 20). L'antanaclase semble fonctionner en sens inverse, mettant l'accent sur la période longue. La formule « nostre siecle » est traduite par une expression un peu alambiquée, « the Age wherein we live », comme si le maintien de l'antanaclase demandait un léger accommodement[15]. Il serait bien entendu éclairant d'approfondir l'enquête sur cette traduction qui est un précieux témoignage de lecture.

3. Dans le titre et l'incipit du chapitre XI, livre I, on lit :

« Que le desbordement incroyable de *nostre siecle* nous rend vraysemblable et croyable tout ce que nous avons dit de la meschanceté du *siecle prochain*.

Combien que nous ayons ouy merveilles des dissolutions et énormitez en toutes sortes de vices, lesquelles se trouvent avoir esté pratiquées *au siècle dernier et prochain voisin du nostre* : si toutesfois nous voulons ouvrir les yeux et les oreilles, nous orrons et verrons [...] choses qui non seulement nous feront aiseement adjouster foy à tout ce qui a été dict, mais confesser que le mal *passé*, à comparaison du *présent*, n'estoit encore que sucre, comme on parle en commun proverbe. »

Nous sommes ici au cœur de l'analogie temporelle, dans le premier livre, où Estienne s'attache à montrer que son époque est encore pire que la précédente. C'est donc son présent qui est exhibé comme preuve que les faits les plus absurdes ou cruels sont possibles.

Dans ce passage, le mot « siecle » semble employé dans un sens proche de l'usage actuel, sans polysémie particulière. Le principe de l'analogie temporelle s'énonce comme une implacable mécanique logique. L'usage indifférencié du mot siècle pour désigner les différentes périodes en

est un rouage essentiel; le voici disponible pour désigner des périodes hétéroclites, temps de l'expérience présente, temps historiques ou grandes périodes mythiques de l'humanité. Réceptacle lexical à amplitude variable, le mot « siècle » permet cette transitivité du vrai invraisemblable d'une séquence à l'autre de l'histoire humaine. Estompant les disproportions chronologiques, il est un moteur du comparatisme historiographique. Un indice est sa disparition dans les passages qui ne s'adonnent pas à cette mise en perspective. Dans les chapitres qui suivent ce chapitre XII, Estienne se concentre sur une partie de l'argument, le constat des désordres de son époque. Les titres de chapitres évoquent successivement « le péché de Sodomie... en nostre temps » (XIII), les « blasphemes de nostre temps » (XIIII), les « larrecins de nostre temps » (XV), etc. L'expression « nostre temps » est celle qui semble le mieux opérer un rapprochement du regard sur l'actualité. Le mot « siecle » produit déjà un éloignement ; il met à distance l'actualité et l'intègre à la chronologie de l'histoire humaine, faite de séquences pouvant être comparées et mises en analogie. Ici encore, il serait intéressant de regarder en détail comment ces variations ont été interprétées par l'auteur du World of vvonders (où L. Sansonetti dénombre 180 occurrences de « age(s) », mais 350 de « time(s) »).

4. Nous terminerons ce bref parcours avec le titre et l'incipit du chapitre X :

« Qu'il est vray semblable qu'outre les vices repris par les prescheurs du siècle prochain au nostre, il y en avoit d'autres.

Avant que venir à faire la comparaison de la meschanceté des siècles précédens avec celle du nostre [...] »

On peut s'interroger sur le pluriel qui apparaît dans l'incipit, tandis que le titre n'évoque que le siècle précédent. On pourrait supposer que ce pluriel désigne des générations, et renvoie au même empan temporel que la formule « siècle prochain au nostre », mais il n'en est rien. Dans le corps du texte, le principe d'aggravation des vices professé dans le premier livre implique que les maux observés dans le siècle passé existaient aussi, en partie, dans ceux qui l'ont précédé (qu'Estienne soupçonne d'avoir été moins prompts à reconnaître leurs propres vices). Les frontières temporelles ne sont pas fixes, mais une rupture se dessine progressivement. L'articulation forte qui émerge de ce dispositif temporel complexe se fonde sur un critère plus historiographique que chronologique. Ce qui distingue le siècle présent, notre siècle ou notre temps, est qu'il est le temps de l'autopsie, de l'expérience vérifiable, soit directement (et le mot « siècle » désigne alors une génération), soit de mémoire d'homme (et il s'étend alors à la séparation entre les siècles du calendrier chrétien). C'est le temps des faits dont il n'est pas permis de douter, quelle que soit leur monstruosité ; c'est le parangon à la mesure duquel peut être évaluée l'invraisemblance des faits anciens. Ce temps du vérifiable est placé au regard de toutes les périodes qui l'ont précédé; parmi ces dernières domine le siècle précédent, mais il est extensible à tous les siècles antérieurs, ceux qui séparent les contemporains d'Estienne du moment zéro de ce calendrier, celui où la religion du Christ a été promulguée dans sa pureté originelle. Cette temporalité militante n'est pas très éloignée de nos catégorisations usuelles (Moyen-Âge, Renaissance), dont on sait à quel point elles sont ellesmêmes issues de positions idéologiquement marquées. Il est sans doute important que nous soyons attentifs à ne pas considérer unilatéralement qu'Estienne se montre ainsi conscient des ruptures temporelles qui marquent son époque, et à nous demander à quel point notre conscience de ces ruptures est aussi en partie issue des discours polémiques de la Réforme. Le traité d'Estienne semble témoigner du désir de saisir une rupture entre un passé où le mal s'est déposé par additions successives, et un présent attiré vers le temps heureux de la prospérité, aussi bien que de la difficulté de la situer.

- [1] Henri Estienne, L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes ou, Traité préparatif à l'Apologie pour Herodote, éd. Bénédicte Boudou, Droz, Genève, 2007.
- [2] V. Bénédicte Boudou, « L'analogie dans l'Apologie pour Hérodote d'Henri Estienne », dans Le Démon de l'analogie. Analogie, pensée et invention d'Aristote au XXe siècle, dir. Christian Michel, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 99-113; Pascal Payen, « Hérodote et la modélisation de l'histoire à la Renaissance (xve-xvie siècles) », dans Hérodote à la Renaissance, dir. Susanna Gambino Longo, Turnhout, Brepols, 2012, p. 127-148.
- [3] Chap. XXIX: « De l'ignorance qui estoit specialement es gens d'eglise, et principalement és prestres messotiers » ; chap. XXXII: « Comment ces mesmes prescheurs abusoyent ces passages de l'Escriture, ou par ignorance, ou par malice »...
- [4] Je fais ce compte approximatif d'après une version océrisée et partiellement revue de l'édition Ristelhuber (éd. P. Ristelhuber, Paris, Isidore Liseux, 1879). Ils seront précisés quand j'aurai accès à la version numérisée de l'édition de B. Boudou.
- [5] Mortalia sacla, « Races mortelles » (Lucr.) (je donne les exemples et citations du Dictionnaire Latin Français Bornecque-Cauët, Paris, Belin, 1973).
 - [6] Cornix novem sæcula passa, « La corneille qui vit neuf générations » (Ov. Met. 7, 274).
 - Duobus prope sæculis, « Près de deux siècles avant » (Cic.).
 - [8] Hujus saculi licentia, « La licence de notre époque » (Cic.).
- [9] Dictionnaire françois-latin, contenant les motz et les manières de parler françois, tournez en latin, Paris, 1539. Il en va de même dans le Dictionnaire françois latin de Jean Nicot (1573).
 - [10] Dictionnaire historique de la langue française, dir. Alain Rey, Paris, Le Robert, 1992, t. II p. 1941.
- [11] Alain Niderst, « Les sens du mot siècle dans la langue classique », dans Le français moderne 39, 1971, p. 207-219. V. plus récemment et pour une étude plus détaillée de l'évolution historique du terme entre XVIIe et XVIIIe siècle, Emmanuelle Mortgat-Longuet, « Du 'siècle d'Auguste' au Siècle de Louis XIV : quelques réflexions sur le concept de 'siècle' du début du dix-septième siècle à Voltaire, dans Voltaire et le Grand Siècle, dir. Jean Dagen Anne-Sophie Barrovecchio, Oxford, Voltaire foundation, 2006, p. 97-116.
- [12] Je remercie Laetitia Sansonetti qui m'a fourni les concordances et ses commentaires sur les différents extraits relevés pour ce billet.
- [13] Ed. cit. p. 123. Pour cette citation comme les suivantes, nous soulignons les occurrences qui nous intéressent.
- [14] L'ouvrage sera par la suite publié seul, mais en 1545, il est intégré aux *Dialogues du désordre* (Genève, Jean Girard, 1545, p. 23). V. p. 13 « nostre eage est l'eage d'or... » (et p. 48, 69, 73...).
- [15] Il est vrai que dans le *Monde à l'empire*, Pierre Viret utilise le même terme pour désigner son époque (« les hommes de nostre eage » (p. 12), ou encore « l'eage present » (p. 68), ce qui laisse supposer que l'expression est plus naturelle dans les deux langues qu'aujourd'hui.